





Guide à l'attention des milieux scolaires lors d'infections impliquant les élèves ou le personnel de l'école

ÉVÈNEMENTS À SIGNALER <u>IMMÉDIATEMENT</u> À L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE	
EXPOSITIONS AU SANG / LIQUIDES BIOLOGIQUES	AUTRES SITUATIONS
 Morsure humaine avec bris de peau Éclaboussure de sang sur une muqueuse Éclaboussure de sang sur une peau non saine Piqûre avec une seringue usagée Plaie causée par un objet souillé de sang 	 Morsure d'animal avec bris de peau Contact physique avec une chauve-souris Piqûre de tique (si possible, conserver la tique dans contenant au sec) Plaie traumatique

AUCUNE LETTRE NE DOIT ÊTRE ACHEMINÉE SANS L'ACCORD DE L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE

Si une maladie n'est pas inscrite dans la liste ci-dessous, communiquez avec l'infirmière scolaire 🏻 🄯 🕍 📠







EN TOUT TEMPS, RENFORCER LES MESURES D'HYGIÈNE TEL QUE :

- ☐ LE LAVAGE DES MAINS;
- ☐ L'HYGIÈNE RESPIRATOIRE (TOUSSER/ÉTERNUER DANS LE PLI DU COUDE OU DANS UN PAPIER MOUCHOIR, ET SE LAVER LES MAINS À L'EAU ET AU SAVON OU AVEC UN PRODUIT ANTISEPTIQUE);
- L'HYGIÈNE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES ALIMENTS.

MALADIE INFECTIEUSE	QUAND AVISER L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE
Conjonctivite	À partir du 2 ^e cas dans la même classe ou du 3 ^e cas dans l'école
Coqueluche	À chaque cas
Cytomégalovirus	À chaque cas
Érythème infectieux (5 ^e maladie)	À chaque cas
Gale	À chaque cas
Gastroentérite	À partir du 2 ^e cas dans la même classe (ou dans l'école s'il y a un lien entre les cas)
Diarrhée et/ou Vomissements	<u>Exceptions</u>
N.B. : Demander au parent si des	À partir du 1 ^{er} cas dans ces situations :
prélèvements ont été faits et si un	⇒ Maladie causée par la Salmonelle ou le Campylobacter chez un membre du
microorganisme a été identifié.	personnel qui manipule ou sert des aliments;
	⇒ Maladie causée par E. Coli ou Shigella.
Grippe (influenza)	À partir du 2 ^e cas dans la même classe (ou dans l'école s'il y a un lien entre les cas) N.B. : Seuls les cas confirmés par un test de laboratoires doivent être considérés.
Hépatite A	À chaque cas
Herpès simplex	À chaque cas
Infection cutané à Staphylocoque / SARM	À partir du 2 ^e cas dans la même classe (ou dans l'école s'il y a un lien entre les cas)
Main-Pied-Bouche ou Herpangine	À partir du 2 ^e cas dans la même classe (ou dans l'école s'il y a un lien entre les cas)
Maladie de Lyme	Ne pas aviser l'infirmière scolaire
Méningite (virale ou bactérienne)	À chaque cas
Molluscum contagiosum	À partir du 2 ^e cas dans la même classe
Mononucléose	Ne pas aviser l'infirmière scolaire
Oreillons	À chaque cas
Pneumonie	À partir du 2 ^e cas dans la même classe (ou dans l'école s'il y a un lien entre les cas)
Poux (pédiculose)	À partir de 10 % de cas dans la même classe ou 10 % dans l'ensemble de l'école
Rougeole	À chaque cas
Rubéole	À chaque cas
Streptocoque du groupe A	À partir du 2 ^e cas dans la même classe (ou dans l'école s'il y a un lien entre les cas)
(ex. : pharyngite, amygdalite, impétigo)	N.B. : Seuls les cas confirmés par un test de laboratoires doivent être considérés.
Teigne	À chaque cas
Varicelle	À chaque cas
Verrues	Ne pas aviser l'infirmière scolaire
Vers intestinaux (oxyurose)	À partir du 2 ^e cas dans la même classe (ou dans l'école s'il y a un lien entre les cas)
Zona	À chaque cas

Toute situation d'éclosion ou inhabituelle doit être signalée à l'infirmière scolaire



Si présence d'une CHAUVE-SOURIS dans l'environnement scolaire, communiquer rapidement avec Info-Santé 811